



Le Protocole de Nagoya, un obstacle potentiel au partenariat en matière de recherche

1 juin 2018 | Irene Bättig

Catégories: Biodiversité | Eau et développement | Société | Organisation et personnel

Les pays du Sud recèlent une multitude de ressources génétiques. La plupart des entreprises qui commercialisent ce trésor naturel proviennent en revanche du Nord. Le Protocole de Nagoya a vu le jour dans le but d'assurer une utilisation équitable des ressources génétiques et un partage juste des avantages qui en découlent. Il régleme la gestion des ressources génétiques pour les entreprises, mais aussi pour la recherche. Un groupe d'éthiciens et de biologistes de l'Université de Zurich et de l'Eawag voient maintenant les objectifs de la convention menacés. Dans un commentaire publié dans la revue « *Nature Ecology & Evolution* », ils soulignent le fait que, dans la plupart des pays, les dispositions appliquées pour les projets de recherche non commerciaux sont les mêmes que pour les projets d'entreprises à but lucratif. « La procédure d'autorisation peut être si complexe que les chercheurs du Nord renoncent à des projets communs avec leurs collègues du Sud », avertit Florian Altermatt de l'Eawag. Elle constituerait potentiellement un obstacle à des travaux de recherche dont certains pays en développement profiteraient. Les chercheurs invitent donc les États à simplifier les procédures d'autorisation pour les projets de recherche non commerciaux.

Publication

Deplazes-Zemp, A.; Abiven, S.; Schaber, P.; Schaeppman, M.; Schaeppman-Strub, G.; Schmid, B.; Shimizu, K. K.; Altermatt, F. (2018) The Nagoya Protocol could backfire on the Global South, *Nature Ecology & Evolution*, 2(6), 917-919, [doi:10.1038/s41559-018-0561-z](https://doi.org/10.1038/s41559-018-0561-z),

Institutional Repository

Photos



Forêt tropicale en Indonésie
(Source: commons.wikimedia.org)



Parc national en Malaisie
(Source: [Vladimir Yu. Arkhipov, Arkhivov](#))

Contact



Florian Altermatt

Tel. +41 58 765 5592

florian.altermatt@eawag.ch



Andri Bryner

Responsable médias

Tel. +41 58 765 5104

andri.bryner@eawag.ch

<https://www.eawag.ch/fr/portail/dinfo/actualites/news-archives/detail-de-larchive/le-protocole-de-nagoya-un-obstacle-potentiel-au-partenariat-en-matiere-de-recherche>